



PRÉFET DU TARN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 20 décembre 2023

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS EST LAURÉATE AU DISPOSITIF NATIONAL DE « L'APPEL A TERRITOIRES CYCLABLES » ET BÉNÉFICIERA DE PLUS DE 7,3 M€ DE SUBVENTION DE L'ÉTAT

Le 29 mai dernier, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe BECHU, et le ministre délégué en charge des Transports, Clément BEAUNE, ont lancé le premier « appel à territoires cyclables » pour accompagner les territoires dans la réalisation de leur réseau cyclable.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois est aujourd'hui lauréate de cet appel à programmes, ainsi que 26 autres candidats retenus sur l'ensemble du territoire national.

L'aide financière de l'État pour la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois sera de 7 327 500€ pendant les 6 ans du programme (2024-2029).

Cet appel à programmes avait pour objectif d'accompagner, dans la durée, des communautés de communes et d'agglomération situées dans des territoires peu ou moyennement denses, pour accélérer la réalisation des aménagements prévus par leur schéma directeur cyclable. Il s'agit d'accroître sensiblement les investissements en faveur du vélo sur quelques territoires moteurs et de regarder les effets concrets en matière d'utilisation du vélo. Les territoires lauréats deviendront ainsi des territoires démonstrateurs en matière de politique cyclable.

Sur le territoire de l'agglomération albigeoise, ce programme prévoit la réalisation de plus de 30 kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés (pistes cyclables et voies vertes) avec les ambitions majeures de :

- finaliser les deux axes structurants Albi-Marssac et Albi-Saint-Juéry,
- créer des continuités cyclables desservant l'ensemble des quartiers, l'ensemble des communes de l'agglomération,
- prolonger la voie verte « Chemin des Droits de l'Homme », axe majeur du réseau cyclable, afin de la raccorder au centre-ville d'Albi.

Ce programme décline ainsi le schéma directeur révisé pour 2022-2027 et adopté par la communauté d'agglomération en décembre 2021.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE NATIONAL : [HTTPS://WWW.ECOLOGIE.GOUV.FR/CHRISTOPHE-BECHU-ET-CLEMENT-BEAUNE-DEVOILENT-LAUREATS-DU-PREMIER-APPEL-TERRITOIRES-CYCLABLES-DOTE](https://www.ecologie.gouv.fr/christophe-bechu-et-clement-beaune-devoilent-laureats-du-premier-appel-territoires-cyclables-dote)

Contacts presse :

Marion PELEGRY – 07 84 58 25 45

Camille SCHMITT – 06 40 49 87 98

Astreintes communication (après 18h00 – week-end et jours fériés) - 06 08 36 07 22

Mél : pref-communication@tarn.gouv.fr